



Contacts Honeywell:

Media U.S.

Robert C. Ferris
(973) 455-3388
rob.ferris@honeywell.com

Relations investisseurs

Elena Doom
(973) 455-2222
elena.doom@honeywell.com

Media Europe

Ilse Schouteden
+32 47 620 9019
ilse.schouteden@honeywell.com

Contact Sperian:

Christophe Mathy
+33 (0)1 49 90 79 72
cmathy@sperian.com

**HONEYWELL PROPOSE D'ACQUERIR SPERIAN PROTECTION POUR
UNE VALEUR DE 1,4 MILLIARD DE DOLLARS ;
LE RAPPROCHEMENT AVEC LA BRANCHE HONEYWELL SAFETY
PRODUCTS VA CREER UN LEADER MONDIAL DES EQUIPEMENTS DE
PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) DE 1,8 MILLIARD DE DOLLARS**

- *Honeywell lance une offre publique d'achat de 117€ par titre en numéraire pour les actionnaires de Sperian Protection, soit une prime de 93% par rapport au cours du 30 mars 2010 (dernier cours avant l'annonce du projet d'offre Cinven) et de 67% par rapport au prix proposé précédemment par Cinven*
- *Le Conseil d'administration de Sperian approuve à l'unanimité l'offre publique d'achat et a l'intention de recommander l'offre de Honeywell après avoir reçu les conclusions de l'expert indépendant*
- *Essilor et Dalloz, les deux plus importants actionnaires de Sperian Protection, qui détiennent 28% du capital, ont accepté de vendre leurs actions à Honeywell, sous réserve de certaines conditions*
- *Le rapprochement de Sperian avec la division « Life Safety » de Honeywell conduira à la naissance d'un leader mondial dans le secteur attractif et en forte croissance de l'équipement de protection individuelle (EPI), offrant une large gamme de produits de protection*
- *La transaction aura un effet dilutif pour Honeywell de quatre cents par action en 2010 et un effet relatif dès 2011. Les perspectives de bénéfice par action d'Honeywell pour 2010 restent inchangées*

PARIS, 19 mai 2010 –

Honeywell (NYSE: HON) et Sperian Protection (Euronext : SPR) annoncent aujourd'hui l'intention d'Honeywell d'acquérir, d'une part via des contrats de cessions fermes avec Essilor et Madame Ginette Dalloz et d'autre part via une offre publique d'achat en numéraire, tous les titres de Sperian Protection, pour un montant total d'environ 1,4 milliard de dollars, incluant l'endettement financier net publié au 31 décembre 2009. Sperian Protection, l'un des leaders dans la conception et la production d'équipements de protection individuelle (EPI), intégrera la branche « Life Safety » du département Automation and Control Solutions d'Honeywell.

Grâce à ce rapprochement avec Sperian, Honeywell prévoit que son activité « Safety Products » bénéficiera de synergies significatives, d'un accès élargi à des réseaux de distribution internationaux et d'une forte présence sur le marché du grand public. La nouvelle entité offrira une large gamme de produits complémentaires allant « de la tête aux pieds » pour les professionnels travaillant dans un environnement où la sécurité est primordiale, comme le secteur industriel, la construction, la protection incendie, ou la sécurité électrique.

« Le Conseil d'Administration de Sperian Protection a approuvé à l'unanimité cette offre publique d'achat et a l'intention de recommander l'offre d'Honeywell après avoir reçu les conclusions de l'expert indépendant.» a déclaré Henri-Dominique Petit, Président du Conseil d'Administration de Sperian Protection. « Je suis heureux du résultat de ce processus et estime, avec le Conseil d'administration que cette opération se fait dans le meilleur intérêt de Sperian, de ses employés, de ses clients et de ses actionnaires, sous réserve des conclusions de l'expert indépendant.»

Brice de La Morandière, Directeur Général de Sperian a ajouté « Nous sommes très heureux de nous rapprocher d'Honeywell, un excellent partenaire que nous connaissons et avec qui nous partageons notre engagement vis-à-vis des clients. Grâce à leur talent et leur dévouement, les employés de Sperian ont construit un leader de référence dans les EPI. Je suis convaincu que, tous ensemble, nous pourrons offrir au marché des solutions de protection inégalée et ainsi délivrer de la croissance significative pour nos activités et nos employés. »

« Sperian est le partenaire idéal pour permettre à Honeywell de renforcer sa position sur le marché en croissance de l'EPI. » a déclaré Roger Fradin, Président et Directeur Général de la branche Automation and Control Solutions de Honeywell. «Sperian possède l'un des portefeuilles de marques les plus remarquables dans cette industrie, et une base de clients internationaux de très grande qualité. Nous avons un grand respect pour les équipes de Sperian et pour ses activités. Cette entreprise a démontré sur le long terme sa capacité à croître tout en continuant à investir dans l'avenir au travers de la R&D et d'acquisitions au plan mondial. Comme Honeywell, Sperian développe des produits innovants adaptés à la demande des clients finaux. Après l'acquisition de Norcross en 2008, cette nouvelle opération nous permet de bâtir un leader mondial dans le

secteur en forte croissance de l'EPI, doté de capacités de distribution qui permettront d'offrir des produits de grande qualité dans les marchés matures et les pays émergents. C'est encore une fois une opportunité de créer de la valeur grâce à notre excellent processus d'intégration lors d'une acquisition.»

Le dépôt de l'offre à l'Autorité des Marchés Financiers n'est soumis à aucune condition et aura lieu au plus tard avant l'ouverture des marchés vendredi 21 mai 2010;

L'ouverture de l'offre publique sera soumise à l'approbation du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi au titre des investissements étrangers ainsi qu'à la recommandation du conseil d'administration sur la base des conclusions de l'expert indépendant.

Essilor (détenant 15,0% du capital) et Madame Ginette Dalloz (détenant, directement et indirectement, 13,2% du capital) ont conclu un contrat ferme de cession de leurs actions Sperian Protection à Honeywell, au même prix de 117 € par action. Ces cessions sont conditionnées à l'accord des autorités de la concurrence européenne et américaine et à l'approbation du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi au titre des investissements étrangers. Ces cessions seront réalisées dès la satisfaction des conditions suspensives.

La réalisation de l'offre est conditionnée à l'apport par les actionnaires de Sperian d'un nombre de titres représentant au moins 57% du capital (incluant les participations d'Essilor et de Madame Dalloz), sur une base entièrement diluée, ainsi qu'à l'approbation des autorités de la concurrence européenne et américaine. Sous réserve de l'approbation de l'opération par ces autorités de régulation, Honeywell devrait finaliser cette transaction au troisième trimestre 2010.

Fort de près de 50 années d'expérience dans la recherche, la conception et la fabrication de technologie de sécurité, Sperian concentre son expertise sur la protection de la tête (protection des yeux et du visage, de l'audition, protection respiratoire), la protection du corps (vêtements, chaussures de sécurité, gants) et la protection antichute. Le portefeuille de marques de Sperian comprend notamment Howard Leight, Miller ou UVEX (en Amérique uniquement).

En 2008, Honeywell a acquis Norcross Safety Products L.L.C., un leader de l'EPI dans des secteurs majeurs comme les appareils respiratoires, les chaussures, les équipements faciaux, la protection anti-incendie, les gants de protection électrique, et la protection contre les risques de type arc électrique. Cette opération a permis de constituer la branche « Honeywell Safety Products » (HSP) d'environ 900 millions de dollars, au sein de la branche « Life Safety » de Honeywell. A l'issue de l'offre publique d'achat, Sperian

devrait intégrer la branche HSP. Basé à Paris, Sperian emploie 6000 personnes réparties dans 13 pays en Amérique, en Asie-pacifique, en Europe et en Afrique. En 2009, le chiffre d'affaires de Sperian s'est élevé à environ 660 millions d'euros.

Honeywell International (www.honeywell.com) est un groupe industriel diversifié classé au Fortune 100, leader dans les systèmes de haute technologie. Le groupe offre à ses clients dans le monde entier des produits et services pour l'aéronautique, des systèmes de contrôle pour le bâtiment et l'industrie, des produits pour l'automobile, des turbocompresseurs ainsi que des matériaux évolués. Le siège du groupe est basé à Morristown, dans le New-Jersey, aux Etats-Unis. L'action Honeywell se négocie à la Bourse de New York, Londres et Chicago. Pour plus d'informations sur Honeywell et pour connaître les dernières actualités du groupe, visitez le site internet suivant : www.honeywellnow.com

Sperian Protection (www.sperian.com) est un leader de référence des Equipements de Protection Individuelle (auditive, oculaire, respiratoire, antichute, gants, vêtements et chaussures), résolument tourné vers l'international. Le Groupe offre des produits innovants adaptés aux environnements à risque pour que chacun, dans les industries et les services, travaille en confiance.

Ce communiqué contient des énoncés pouvant être considérés comme « prévisionnels » au sens de la Section 21E de la loi américaine intitulée « Securities Exchange Act of 1934 ». Tout énoncé (autre que de nature historique) traitant d'activités, d'événements ou de développements dont nous envisageons, attendons, prévoyons, pensons ou anticipons qu'ils se produiront ou pourront se produire dans l'avenir, est considéré comme un énoncé prévisionnel. De tels énoncés sont établis sur certaines hypothèses ou suppositions formulées par nos dirigeants à la lumière de leur expérience et de leur perception de tendances historiques, de la situation économique et sectorielle actuelle, de développements futurs attendus et d'autres facteurs qu'ils jugent opportuns. Les énoncés prévisionnels contenus dans ce document sont également soumis à divers risques matériels et incertitudes comprenant, sans s'y limiter, les facteurs économiques, concurrentiels, gouvernementaux et technologiques pouvant influencer sur nos opérations, nos marchés, nos produits, nos services et nos tarifs. De tels énoncés prévisionnels ne constituent en rien la garantie de performances à venir, et les résultats, développements et décisions professionnels de fait peuvent différer de ceux envisagés par lesdits énoncés prévisionnels.

Conformément au droit français, la documentation relative à l'offre qui comportera les termes et conditions de l'offre sera soumise à l'autorité des marchés financiers (AMF). Il est vivement recommandé aux actionnaires et autres investisseurs de prendre connaissance des documents relatifs à l'offre avant de prendre une quelconque décision relative à l'offre.